



Demande de valorisation 2023-2024

Une valorisation de crédits pour une unité d'enseignement (UE) dans le programme annuel de l'étudiant (PAE) peut être accordée, sous réserve d'un accord académique, quand une UE similaire a été suivie dans un autre cursus **ET** que vous pouvez justifier de votre connaissance d'une matière équivalente.

Remarques :

- Tant que la décision du jury n'a pas été communiquée à l'étudiant, celui-ci est tenu de suivre les cours et les travaux pratiques pour lesquels il a demandé une valorisation.
- L'UE valorisée est comptabilisée dans le cycle de l'étudiant pour l'obtention du diplôme mais les crédits rattachés à cette UE ne sont pas repris dans le programme annuel de l'étudiant (PAE).
- L'UE sera reprise dans les suppléments au diplôme parmi les crédits valorisés à l'admission et n'interviendra pas dans le calcul de la moyenne de cycle.

Cette demande concerne les cours du Q1 ET du Q2.

Le formulaire est à renvoyer au plus tard le **31 octobre 2023** sur l'adresse mail générique de votre filière soit mede.medecine@ulb.be ; dent.medecine@ulb.be ; bime.medecine@ulb.be ou vete.medecine@ulb.be

| |
|---|
| Nom et prénom : |
| Adresse mail ULB : |
| Matricule : Année d'étude : |

Cours/UE suivi précédemment¹ :

Année académique durant laquelle le cours a été suivi :

Intitulé :

Code du cours : Titulaire :

Institution où le cours a été suivi :

Note obtenue pour l'examen du cours concerné :

Nombre de crédits du cours concerné : crédits (ECTS)²

UE valorisée dans le programme d'inscription à l'ULB :

Intitulé :

Mnémonique du cours : Nombre de crédits de l'UE concernée :crédits

Titulaire :

Avis académique :

Le titulaire de l'UE **marque/ne marque pas*** son accord pour la valorisation (*biffer la mention inutile)

Date et signature
de l'étudiant :

Date et signature
du titulaire :

Date et signature
du Président de jury :

¹L'étudiant ne peut cumuler plusieurs cours/UE pour atteindre le nombre de crédits de l'UE valorisée

²Ce nombre ne peut être inférieur au nombre de crédits de l'UE pour laquelle la valorisation est demandée